

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE CONQUES-SUR-ORBIEL – 11600

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 20 Mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le Vingt Mars à Dix-Huit Heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Marie-Pierre GAUDAN, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire de la Commune,

DATE DE CONVOCAION : 16 Mars 2026

PRESENTS : Mmes AUDIRAC – CRESPOLINI – DAIA – DENJEAN - GAUDAN – LLORIS – NY – REBELLE – SARDA – SEGURA – MM. BARTHAS – CAYLA – CHANTAGREL – FRANCOIS – GLEIZES – LOISY – ONA DOMENE – PARRA - TORMO

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES : M. MANIN par Mme LLORIS – M. BOQUET par Mme NY – Mme HAFEJI par Mme CRESPOLINI – Mme COLOMBANI par Mme DAIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame NY Vanessa

1- Installation du conseil municipal

La séance est ouverte sous la présidence de Madame la 1<sup>ère</sup> adjointe au maire, qui déclare les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions

2- Election du maire

Le plus âgé des membres présents prend la présidence du conseil municipal. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, et il est dénombré 19 conseillers présents.

Nomination de deux assesseurs : Mme Audrey CRESPOLINI et M. Mickaël FRANÇOIS

Les membres du conseil municipal, à l'appel de leur nom, procède au vote pour l'élection du maire

Madame Marie-Pierre GAUDAN, est élue maire, au premier tour de scrutin par 19 voix

3- Détermination du nombre d'adjoints

Le nombre d'adjoints est fixé à 6

4- Election des adjoints au maire

Les membres du conseil municipal, à l'appel de leur nom, procède au vote pour l'élection des adjoints

La liste présentée par Mme Vanessa NY est élue au premier tour de scrutin par 19 voix

Mme Vanessa NY, 1<sup>ère</sup> adjointe

M. Stéphane CHANTAGREL, 2<sup>ème</sup> adjoint

Mme Audrey CRESPOLINI, 3<sup>ème</sup> adjointe

M. Claude PARRA, 4<sup>ème</sup> adjoint

Mme Pascale SARDA, 5<sup>ème</sup> adjointe

M. Christophe TORMO, 6<sup>ème</sup> adjointe

5- Election des délégués au Syndicat Audois d'Energies et du Numérique

6- Election des délégués au Syndicat Mixte Aude Centre

7- Election des membres élus du Centre Communal d'Action Sociale

8- Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

9- Renouvellement des membres de la Commission Communales des Impôts Directs

10- Constitution des commissions communales

11- Indemnités de fonctions du maire, des adjoints et des conseillers municipaux

**Ces points sont approuvés à l'unanimité**

Mme Le MAIRE  
Marie-Pierre GAUDAN

